

COMMENT RÉDUIRE

MES DÉCHETS DE JARDIN ?

- Je réduis le volume des tailles en plantant des arbustes à croissance lente : Perse, Charmille, Fusain, Buis, If commun...

Je réduis les quantités de tonte :

- en utilisant une tondeuse munie d'un kit mulching,
- en remplaçant des engrais chimiques par des engrais organiques ou du compost,
- en semant du gazon à croissance lente.



SMICTOM
DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

GUIDE PRATIQUE

POUR GÉRER SES DÉCHETS

DE CUISINE ET DE JARDIN

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023,

LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ARRIVE CHEZ VOUS !

Ce tri est une obligation réglementaire de la loi AGEC (Anti-gaspillage Alimentaire et Économie Circulaire) de 2020.

COMMENT RÉDUIRE

SES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

FAITES DES ÉCONOMIES !

J'évite le gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire représente 150 Kg/personne/an de nourriture perdue du champ à l'assiette.

Les pertes liées à la consommation au domicile sont estimées à près de 30 kg de nourriture/personne/an dont 7 Kg encore emballée !

Le coût gaspillé est de 160 €/personne/an

Je composte

Les déchets compostables représentent 1/3 du poids de votre poubelle.

Composter vous permettra d'obtenir un engrais sain et gratuit !

Le SMICTOM propose des composteurs à tarif réduit chaque année, contactez-nous !

J'adopte des poules

Avoir 2 poules sur son terrain permet d'éviter la production de 150 kg/an de déchets en moyenne tout en fournissant des œufs frais ! Une poule peut pondre jusqu'à 250 œufs par an jusqu'à ses 3 ans.



JE COMPOSTE ET JE JARDINE AU NATUREL

SMICTOM DE LA ZONE SOUS-VOSGIENNE

40B avenue Jean Moulin • 90110 ROUGEMONT-LE-CHÂTEAU
Standard : 03 84 54 69 44 • secretariat.smictom-zsv@orange.fr

www.smictom-zsv.fr

Nos actualités
en temps réel sur **illiwap**

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

Financé par

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ADEME
AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

QU'EST CE QUE

LE COMPOSTAGE ?

Le compostage est un processus de décomposition, en présence d'air, des déchets organiques issues de la cuisine et du jardin par des champignons, des micro-organismes, des vers de terre... Il aboutit à la production d'un amendement organique riche en minéraux comparable au terreau : le compost.

Mélangé à la terre (1/3 compost, 2/3 de terre), il favorise la croissance des plantes et leur développement racinaire.



2/ Aérez les matières



Les micro-organismes utiles au compostage ont besoin d'air : intégrer des matières grossières pour une aération permanente et retourner régulièrement les déchets (1x/mois environ). Les végétaux encombrants peuvent par exemple être broyés et intégrés au compost pour aérer le compost et faciliter l'action des micro-organismes.

3/ Surveiller l'humidité



Le compost doit être humide comme une éponge pressée :

- sans excès sinon l'aération ne se fera pas,
- mais suffisamment pour ne pas arrêter le processus de compostage.

COMMENT

BIEN COMPOSTER ?

1/ Mélanger les déchets à composter entre eux

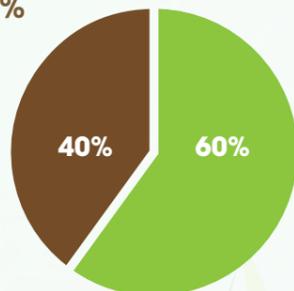


MATIÈRES VERTES 60%

- Épluchures fruits et légumes
- Restes de repas
- Marc de café, filtres à thé
- Fleurs fanées
- Tonte de gazon (en quantité limitée)

MATIÈRES BRUNES 40 %

- Tailles Branches Paille
- Écorce
- Feuilles mortes
- Sciure
- Copeaux
- Herbes sèches
- Papiers
- Cartons



NE PAS COMPOSTER

Imprimés de couleurs, restes de viande et de poissons, cendres, excréments d'animaux domestiques, couches culottes...



NE BRÛLEZ JAMAIS

VOS DÉCHETS VERTS

À L'AIR LIBRE !



Cette pratique est interdite par le règlement sanitaire départemental et la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011.

C'est une source importante d'émission de particules en suspension dans l'air: brûler 50 kg de déchets verts équivaut en terme d'émission de particules à 80 A/R pour rejoindre une déchèterie à 10 km.

Les particules ont des effets immédiats et à long terme sur la santé comme les maladies ou insuffisances respiratoires.

LE LOMBRICOMPOSTAGE,

QU'EST CE QUE C'EST ?

Le lombricompostage est la digestion des déchets organiques par les vers *Eisenia fetida* dans un lombricomposteur. Il permet aux particuliers de réduire et de valoriser leurs déchets de cuisine dans un petit espace tel qu'un appartement.



Ce procédé naturel permet d'obtenir du compost mais également du lombrithé. En moyenne, vous pouvez obtenir 10 litres de lombrithé par an et par personne. C'est un engrais naturel liquide très riche en nutriments.

Attention, il doit être utilisé dilué : 1 volume de lombrithé pour 9 volumes d'eau.

Les déchets acceptés par les vers

OUI



NON



LE PAILLAGE

La technique du paillage est simple : il suffit d'étaler une couche de paillis sur le sol de votre jardin, la nature fera le reste !

Les déchets de jardins broyés forment d'excellents paillis qui sont à la fois écologiques et économiques, car ils sont produits et valorisés sur place.



Le broyage des déchets de jardin

Pour broyer vos tailles, vous pouvez :

- Acheter ou louer un broyeur, en respectant bien les consignes d'utilisation.
- Utiliser une tondeuse, en la passant sur une fine couche de tailles étalées au sol. Les tailles ne doivent pas dépasser 10 cm de long et 0.5 cm de diamètre, au risque d'endommager la tondeuse.



Les bénéfices du paillage

- Il évite l'installation des mauvaises herbes, c'est la meilleure alternative au désherbage chimique du jardin.
- Il permet une infiltration en douceur de la pluie ainsi qu'une protection contre le dessèchement et les aléas climatiques.
- Il renforce l'activité des micro-organismes et la biodiversité: de nombreux insectes et animaux trouvent refuge sous le paillis.